

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

45 indicateurs



www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Cet ouvrage est édité par
**Le ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche**
Sous-direction des systèmes
d'information et
études statistiques
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Directeur de la publication
Olivier Lefebvre

Rédacteur en chef
Emmanuel Weisenburger

Auteurs
Feres Belghith
Marc Bideault
Annie Bretagnolle
Luc Brière
Julien Calmand
Jean-Pierre Dalous

Catherine David
Aurélie Demongeot
Brigitte Dethare
Ghislaine Filliatreau
Samuel Fouquet
Joëlle Grille
Clément Guillo
Caroline Iannone
Christophe Jagers
Martine Jeljoul
Nadine Laïb
Simon Le Corgne
Béatrice Le Rhun
Nicolas Le Ru
Isabelle Maetz
Claude Malègue
Stéphane Montenache
François Musitelli
Claudette-Vincent Nisslé
Sylvaine Péan
Laurent Perrain
Pascale Poulet-Coulibando
Chris Roth

Marguerite Rudolf
Frédérique Sachwald
Fanny Thomas
Élise Verley

Conception graphique
Corinne Jadas

Impression
Ovation

Vente DEPP/DVE
61, 65, rue Dutot
75735 Paris cedex 15

Sommaire

enseignement supérieur

01	p 14	La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 16	La dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 18	L'aide sociale aux étudiants
04	p 20	Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR
05	p 22	les personnels non enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR
06	p 24	Qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 26	La réussite au baccalauréat
08	p 28	Les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 30	L'accès à l'enseignement supérieur
10	p 32	Le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 34	La scolarisation dans l'enseignement supérieur
12	p 36	L'apprentissage dans le supérieur
13	p 38	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 40	La vie étudiante : fragilités psychologiques
15	p 42	La vie étudiante : transports et déplacements quotidien
16	p 44	La vie étudiante : le travail rémunéré
17	p 46	Parcours et réussite en STS, IUT et CPGE
18	p 48	Les parcours et la réussite à l'université
19	p 50	La formation continue dans l'enseignement supérieur
20	p 52	le niveau d'études de la population et des jeunes
21	p 54	le niveau d'études selon le milieu social
22	p 56	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
23	p 58	Le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
24	p 60	Les étudiants handicapés à l'université
25	p 62	la parité dans l'enseignement supérieur

recherche

- 26 p 64 Le financement et l'exécution de la R&D en France
- 27 p 66 les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
- 28 p 68 Le financement de la R&T par les collectivités territoriales
- 29 p 70 L'effort de recherche et développement en France
- 30 p 72 les dépenses intérieures de recherche et développement
- 31 p 74 Le financement des activités de recherche et développement
- 32 p 76 Le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
- 33 p 78 Les moyens humains de la recherche et développement
- 34 p 80 La formation par la recherche
- 35 p 82 Les dépenses de recherche dans les organismes publics
- 36 p 84 Les chercheurs en entreprise
- 37 p 86 Les Jeunes Entreprises Innovantes
- 38 p 88 La R&D en biotechnologie dans les entreprises
- 39 p 90 la R&D en développement de logiciels, en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
- 40 p 92 La recherche en environnement
- 41 p 94 La France dans l'espace européen de la recherche via sa participation au PCRD
- 42 p 96 Les publications scientifiques de la France
- 43 p 98 Le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
- 44 p 100 La production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
- 45 p102 La production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

À la session 2011, le taux de réussite au baccalauréat atteint 85,7 %. Plus d'un bachelier généraliste sur trois est enfant de cadre ou profession intellectuelle supérieure. Au total en 2011, 71,6 % des jeunes d'une génération ont obtenu un baccalauréat. Pour la moitié d'entre eux, il s'agit d'un baccalauréat technologique ou professionnel.

À la session 2011 du baccalauréat, 664 632 candidats se sont présentés en France (y compris Mayotte) et 569 356 ont obtenu le diplôme. La réussite aux baccalauréats général (88,3 %) et technologique (82,5 %) est supérieure de près de 1 point à celle de la session 2010, tandis qu'elle est en recul de 2,5 points dans la voie professionnelle avec 84 % (graphique 01). Avec 85,7 %, le taux de réussite global reste stable par rapport à 2010.

Entre 1995 et 2011, il a augmenté de 10,8 points (hors Mayotte) : + 13,2 points dans la voie générale, + 7 points dans la voie technologique et + 11,3 points dans la voie professionnelle. Selon les résultats provisoires de 2012, 293 000 candidats ont obtenu un baccalauréat général, 124 000 un baccalauréat technologique et 188 000 un baccalauréat professionnel. Le taux de réussite au baccalauréat diminuerait de plus de 1 point par rapport à 2011, la hausse dans les voies générale et technologique ne suffisant pas à compenser l'importante baisse de la voie professionnelle.

Entre 1995 et 2011, la répartition des bacheliers (tableau 02) s'est modifiée en faveur des séries professionnelles. La part des bacheliers généraux a baissé de plus de 8 points et celle des bacheliers technologiques de plus de 5 points. La session 2011 a été marquée par l'arrivée des candidats ayant préparé le baccalauréat professionnel en trois ans, qui viennent pour la première fois augmenter les effectifs d'admis de 30 % par rapport à 2010 et de 130 % par rapport à 1995. Depuis 1995, les effectifs des voies générale et technologique ont légèrement diminué. Dans les séries technologiques, la hausse des bacheliers est la plus importante en ST2S, mais ne compense pas la baisse en STG et STI. Au sein du baccalauréat général, les lauréats de la

série L sont moins nombreux contrairement aux bacheliers des séries ES et S qui ont augmenté.

Près d'un bachelier sur quatre est issu d'un milieu de cadre et profession intellectuelle supérieure, ce qui constitue la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée (tableau 03). C'est particulièrement le cas dans la voie générale, avec plus d'un bachelier généraliste sur trois issu de ce milieu. Parmi les titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel, ce sont les enfants d'ouvriers qui sont proportionnellement les plus nombreux.

En 2011, 71,6 % des jeunes d'une génération (hors Mayotte) obtiennent le baccalauréat contre 65,1 % en 2010 : 36,3 % dans la voie générale, 16,2 % dans la voie technologique et 19,1 % dans la voie professionnelle (graphique 04). Depuis 1985, le nombre annuel de diplômés du baccalauréat a plus que doublé et la proportion de bacheliers dans une génération est passée de 29 % à 71 %. Cette forte progression résulte surtout de la croissance du nombre de bacheliers généraux et de l'important essor du baccalauréat professionnel, mis en place à partir de 1987. Entre 1995 et 2008, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier et oscille autour de 62 %, puis elle augmente de 3 points en 2009 suite à l'instauration de la session de rattrapage du baccalauréat professionnel. Stable en 2010, elle augmente de 6,5 points en 2011 avec l'arrivée des premiers bacheliers professionnels ayant suivi le cursus en trois ans. Elle devrait augmenter encore de près de 6 points en 2012 avec la deuxième vague de bacheliers professionnels issus de la réforme de la voie professionnelle.

Proportion d'une génération titulaire du baccalauréat : Il s'agit de la proportion de bacheliers d'une génération fictive d'individus qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, la part de lauréats dans la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge. Les calculs ont été faits en utilisant les séries démographiques de l'INSEE. La base en vigueur en mars 2012 permet de calculer des valeurs provisoires de proportion de bacheliers dans une génération pour les sessions 2010, 2011 et 2012. Les valeurs des sessions antérieures sont définitives.

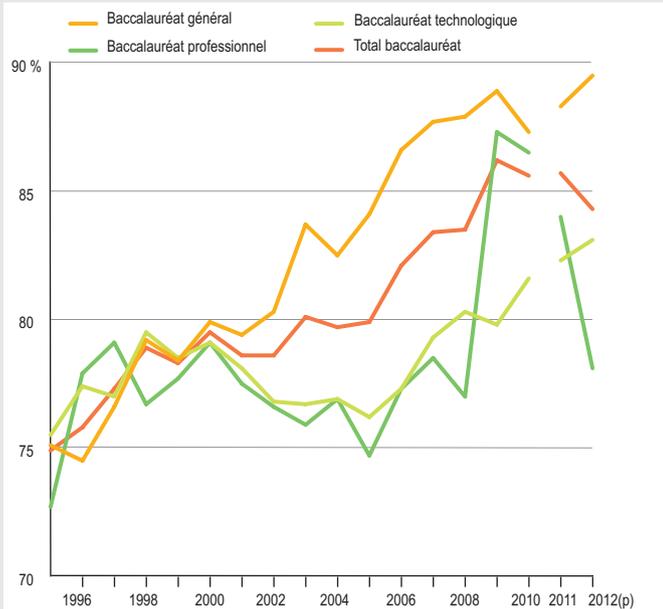
Taux de réussite : Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

Âge : L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire.

Source : MEN-MESR-DEPP, MAAF.
Champ : France métropolitaine + DOM,
y compris Mayotte, ou sans Mayotte.

01 Evolution du taux de réussite au baccalauréat selon la filière depuis 1995

France métropolitaine + DOM hors Mayotte jusqu'en 2010, y compris Mayotte à partir de 2011



Pour la session 2012 les chiffres ont été établis à partir des résultats provisoires de la session de juin du baccalauréat 2012.

Source : MEN-MESR-DEPP.

03 Répartition des admis en 2010 par catégorie socioprofessionnelle

France métropolitaine + DOM y compris Mayotte

	Répartition des admis (%)			
	Bac général	Bac techno.	Bac pro.	Ensemble
Catégorie socioprofessionnelle renseignée dont :	97,2	91,8	77,7	90,6
Agriculteurs exploitants	2,1	2,0	2,1	2,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,5	10,0	12,5	10,3
Cadres, professions intellectuelles supérieures	36,1	16,0	10,2	25,4
Professions intermédiaires	16,8	16,4	11,4	15,4
Employés	15,3	20,7	16,3	16,7
Ouvriers	11,6	21,7	33,1	19,0
Retraités	1,9	2,7	4,6	2,7
Autres personnes sans activité professionnelle	6,7	10,5	9,8	8,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MEN-MESR-DEPP, MAAF.

02 Evolution et répartition des bacheliers entre les sessions 1995, 2011 et 2012

France métropolitaine + DOM hors Mayotte pour 1995, y compris Mayotte à partir de 2011

	Session 1995*		Session 2011		Session 2012p	
	Admis	Répartition	Admis	Répartition	Admis	Répartition
Baccalauréat général						
ES	76 555	15,6%	92 856	16,3%	96 566	15,9%
L	71 460	14,5%	45 535	8,0%	46 438	7,6%
S	139 031	28,2%	145 430	25,5%	151 005	24,8%
Total séries générales	287 046	58,3%	283 821	49,8%	294 009	48,4%
Baccalauréat technologique						
STI**	35 217	7,2%	28 217	5,0%	26 851	4,4%
STG (ex-STT)	78 894	16,0%	65 036	11,4%	62 807	10,3%
ST2S (ex-SMS)	13 337	2,7%	21 644	3,8%	21 323	3,5%
Autres séries technologiques	10 819	2,2%	14 575	2,6%	13 850	2,3%
Total séries technologiques	138 267	28,1%	129 472	22,7%	124 831	20,5%
Baccalauréat professionnel						
Production	26 218	5,3%	64 928	11,4%	95 577	15,7%
Services	40 878	8,3%	91 135	16,0%	93 397	15,4%
Total séries professionnelles	67 096	13,6%	156 063	27,4%	188 974	31,1%
Total	492 409	100%	569 356	100%	607 814	100,0%

* hors Mayotte

** y compris les spécialités « arts appliqués » et « génie optique », séries à part entière avant 1999

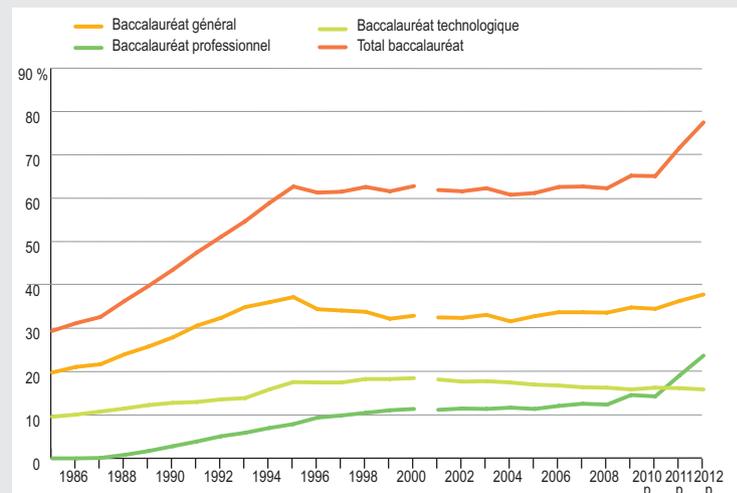
Pour la session 2012, les chiffres ont été établis à partir des résultats provisoires du baccalauréat 2012.

p : provisoire

Source : MEN-MESR-DEPP, MAAF.

04 Proportion de bacheliers dans une génération (sessions 1985-2012) (en %)

France métropolitaine jusqu'en 2000, France métropolitaine + DOM hors Mayotte depuis 2001



Les proportions de bacheliers dans une génération des sessions 2009 à 2012 ont été mises à jour sur la base du bilan démographique publié par l'INSEE en mars 2012. Leurs valeurs peuvent donc différer de celles publiées l'année dernière. Pour la session 2012, les chiffres ont été établis à partir des résultats provisoires du baccalauréat 2012.

p : provisoire

Source : MEN-MESR-DEPP.

En 2011, on compte 2 350 000 étudiants, 8 fois plus qu'en 1960. Ces 10 dernières années, c'est l'enseignement supérieur privé qui a concentré l'essentiel de ce dynamisme. Il représente près de 18 % des effectifs d'étudiants. Depuis 1960, l'offre de formation s'est diversifiée et, désormais, moins d'un étudiant sur deux est inscrit dans une filière générale de l'université.

Les effectifs de l'enseignement supérieur ont été multipliés par 8, en 50 ans (*tableau 01*). Ils devraient continuer à croître dans les 10 ans à venir. Ils sont ainsi passés de 310 000 étudiants en 1960 à 2 350 000 en 2011 ; leur nombre devrait dépasser 2 500 000 en 2020 si les tendances actuelles en termes d'orientation et de poursuite d'études se prolongent. Le dynamisme démographique des années 1950 et 1960 et l'accès élargi au baccalauréat (77 % d'une génération contre 10 % au début des années 1960) expliquent une partie de cette croissance (*graphique 02*). L'allongement de la durée des études et l'attractivité renforcée du système d'enseignement supérieur sont également à l'origine de cette forte progression. Les jeunes aspirent en effet à des études plus longues : 56 % des jeunes entrant en L1 à la rentrée 2011 souhaitent poursuivre jusqu'au Master contre 50 % en 2000. De fait, les diplômes obtenus sont plus souvent de niveau bac + 3 et bac + 5 : 32 % des jeunes entrés en sixième en 1995 ont obtenu un diplôme de niveau bac + 3 ou plus contre 26 % des jeunes entrés en sixième en 1989. Enfin, la moitié de la croissance totale des effectifs de l'enseignement supérieur français sur les 20 dernières années s'explique par l'afflux d'étudiants étrangers (*graphiques 03*), issus de systèmes éducatifs étrangers pour la plupart. Ils représentent 12,3 % des étudiants contre 9,4 % il y a 20 ans. La France figure dans les cinq pays les plus attractifs à l'échelle mondiale en termes d'étudiants, loin derrière les États-Unis et le Royaume-Uni, à peu près au niveau

de l'Allemagne et de l'Australie.

Au cours des années 1960, ce sont les filières longues de l'université qui ont porté le développement de l'enseignement supérieur (*graphique 04*). Elles représentaient les quatre cinquièmes de la croissance. Puis d'autres formations ont contribué à la hausse : IUT, STS (durant les années 1980, en lien avec la forte évolution du nombre de bacheliers), écoles. Sur la période 2000-2010, les deux tiers de la croissance ont été apportées par les « autres formations » : grands établissements, écoles, formations paramédicales et sociales.

L'essentiel de la croissance de ces 10 dernières années (80%) est ainsi dû au secteur privé (*graphique 05*), dont les effectifs ont progressé de plus de 50 % et qui représentent aujourd'hui plus d'un étudiant sur six (18 %), et au secteur public sous tutelle d'autres ministères que le MESR ou le MEN. En 2011, les formations privées représentent la totalité des écoles de commerce et de management, environ un tiers des effectifs des écoles d'ingénieurs et de STS et un sixième des étudiants en CPGE.

Compte tenu de ces évolutions, à la rentrée 2011, le paysage de l'enseignement supérieur français est très diversifié : les disciplines générales de l'université représentent 46 % des effectifs, la santé 8 %, les écoles d'ingénieurs 5 % et les écoles de management et de commerce 5 % également. 11 % des étudiants sont inscrits en STS, 5 % en IUT et 3 % en CPGE.

01 Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur depuis 1960

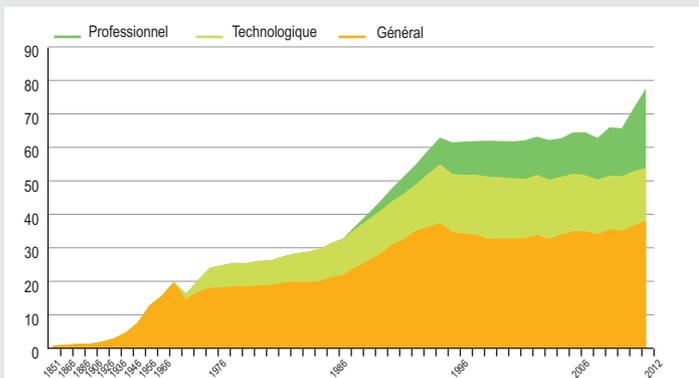
France métropolitaine + DOM

En milliers	1960	1970	1980	1 990	2 000	2 010	2020 (projection)
Universités	215	661	858	1 160	1 397	1 437	1 577
<i>dont IUT</i>		24	54	74	119	117	118
STS	8	27	68	199	239	242	269
CPGE	21	33	40	64	70	80	86
Autres étab. et formations	66	130	215	293	454	560	586
Ensemble	310	851	1 181	1 717	2 160	2 319	2 518
part de l'université	69,3%	74,9%	68,1%	63,2%	59,1%	57,0%	57,9%

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

02 Proportion de bacheliers dans une génération (en %)

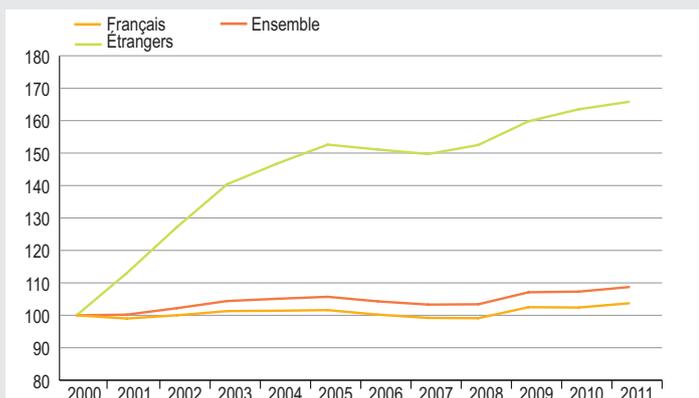
France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

03 Evolution des effectifs d'étudiants français et étrangers (base 100 en 2000)

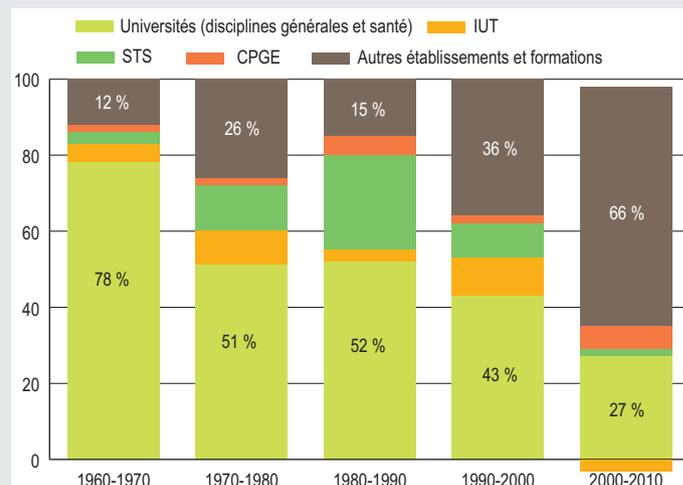
France métropolitaine + DOM



Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP.

04 Contribution des différentes filières à la croissance des effectifs de l'enseignement supérieur

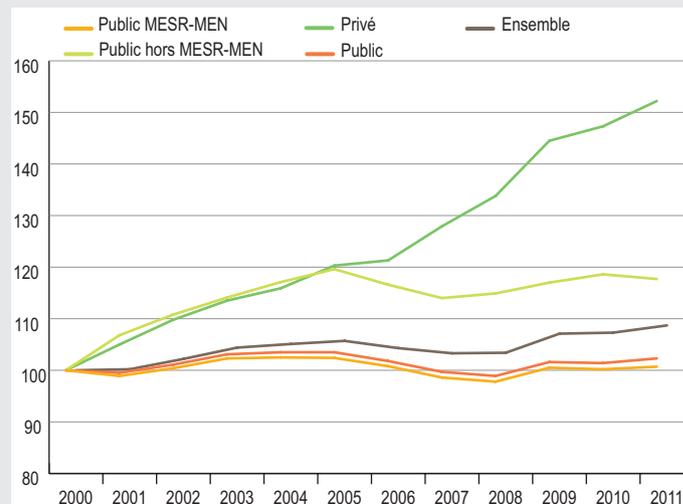
France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

05 Évolution des effectifs d'étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur (base 100 en 2000)

France métropolitaine + DOM



Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP.

75 % des nouveaux bacheliers s'inscrivent immédiatement dans l'enseignement supérieur. Plus de la moitié des bacheliers généraux s'inscrivent à l'université mais c'est 10 points de moins qu'il y a 10 ans. Plus d'un bachelier technologique sur deux s'inscrit dans une filière professionnelle courte. Les bacheliers professionnels, en forte augmentation, sont de plus en plus nombreux à s'inscrire dans l'enseignement supérieur.

Sur les 569 356 jeunes qui ont obtenu en 2011 le baccalauréat général, technologique ou professionnel en France métropolitaine et dans les DOM, 74,6 % se sont inscrits dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur (hors formations en alternance), soit 3,4 points de moins qu'en 2010 (*tableau 01*). La hausse considérable du nombre de bacheliers professionnels à la session 2011 (+ 31,6 %), qui poursuivent moins que les autres bacheliers dans l'enseignement supérieur, amène mécaniquement une baisse du taux d'inscription moyen. La quasi-totalité des bacheliers généraux accède immédiatement à l'enseignement supérieur. Ce n'est pas le cas des bacheliers technologiques : leur taux d'accès est de 77 % en 2011, en baisse par rapport à la rentrée précédente de 0,8 point. La part des bacheliers professionnels qui entreprennent immédiatement des études supérieures progresse depuis 10 ans et s'établit à 28,4 %. Ces taux ne tiennent pas compte des poursuites d'études sous contrat d'apprentissage et de professionnalisation ou dans l'enseignement supérieur à l'étranger. L'université demeure la filière privilégiée des bacheliers généraux, mais les attire moins qu'il y a 10 ans. Ils ne sont que 52,1 % à prendre une inscription à l'université (hors IUT) en 2011, contre 61,5 % en 2001 (voir méthodologie) (*graphique 02*). À la rentrée 2011, 19 % des bacheliers généraux se sont orientés dans les filières professionnelles courtes (IUT, STS) :

la proportion est stable par rapport à 2010. L'orientation en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) concerne 13 % des bacheliers généraux.

Les bacheliers de la série S se distinguent par la diversité de leurs orientations : 49,5 % d'entre eux se dirigent vers une filière générale ou de santé à l'université, 19 % s'inscrivent en classes préparatoires, 13 % en IUT et 15 % dans d'autres formations, en particulier des cycles préparatoires d'écoles d'ingénieurs.

42 % des bacheliers technologiques s'inscrivent en STS et 17,9 % vers les disciplines générales de l'université. Ces deux taux d'inscription sont relativement stables par rapport à l'année précédente. Les filières technologiques courtes sont les principales structures d'accueil de ces bacheliers, particulièrement des bacheliers STI : plus de 7 sur 10 s'inscrivent en STS ou IUT après le bac.

Les bacheliers professionnels qui ont obtenu leur baccalauréat en apprentissage font pour 54 % d'entre eux le choix d'arrêter leurs études (*tableau 03*). Lorsque ces bacheliers poursuivent dans l'enseignement supérieur, ils le font dans la quasi-totalité en alternance. En revanche, les titulaires d'un baccalauréat professionnel obtenu sous statut scolaire sont plus nombreux à accéder à l'enseignement supérieur (50 % contre 36 % pour ceux qui sont passés par apprentissage), mais pour un tiers d'entre eux seulement en alternance.

Les données du tableau 01 se rapportent à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (hors alternance), juste après leur bac : un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'accès par filière ne sont pas additifs (total supérieur à 100 %). Les « doubles inscriptions CPGE-université » constituent la majorité des doubles inscriptions. Champ constant : à la rentrée 2011, l'Université de Lorraine est devenue « Grand établissement » et ne figure plus dans les effectifs universitaires, à l'exception des IUT. Les autres diplômes de cette université sont répertoriés dans la rubrique « Autres formations ». Les « autres formations » correspondent aux écoles d'ingénieurs et formations d'ingénieurs en partenariat non universitaires, aux établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, comptabilité, notariat, architecture...), aux grands établissements, aux écoles d'art, aux facultés privées, aux écoles paramédicales (données 2010-2011) et de formations sociales (données 2010-2011). Le tableau 03 est construit à partir d'un panel constitué en sélectionnant un échantillon de 12 000 bacheliers scolarisés en 2007-2008 en France métropolitaine.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.
Champ : France métropolitaine + DOM,
France métropolitaine pour les panels.

01 Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur (1)

France métropolitaine + DOM

	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010 (2)	2011
Bac général									
Université hors IUT	61,8	61,3	58,8	55,6	53,6	53,8	54,8	52,9	52,1
IUT	11,2	10,4	10,5	10,7	11,0	10,8	10,7	10,7	10,7
CPGE	12,6	13,3	13,2	13,3	13,8	13,3	13,2	13,2	13,2
STS	9,0	7,7	7,8	8,3	8,9	8,9	8,9	8,9	8,7
Autres formations	9,1	11,1	10,8	11,4	12,3	12,2	12,3	14,1	14,1
<i>dont bac S</i>									
Université hors IUT	57,1	57,7	55,6	53,1	50,6	50,9	52,0	50,3	49,5
IUT	14,6	13,2	12,9	13,1	13,0	12,7	12,5	12,5	12,5
CPGE	19,1	20,0	19,2	20,0	20,1	19,5	19,3	19,3	19,3
STS	7,0	5,9	6,1	6,2	6,5	6,7	6,8	6,8	6,7
Autres formations	10,1	11,4	10,7	11,8	12,8	12,5	12,6	14,4	14,6
Bac technologique									
Université hors IUT	19,1	18,1	17,4	15,8	15,8	17,9	18,7	17,9	17,9
IUT	9,1	10,4	9,9	9,5	9,8	10,1	9,9	9,9	9,6
CPGE	1,0	1,1	1,1	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5
STS	44,5	44,0	42,5	42,3	43,1	44,0	42,7	42,7	42,0
Autres formations	3,9	5,0	5,0	5,4	5,5	5,6	5,1	5,9	5,9
<i>dont bac STI</i>									
Université hors IUT	7,3	8,2	7,9	6,7	6,1	7,6	8,6	8,2	8,5
IUT	16,2	18,5	17,9	16,5	17,5	17,9	17,6	17,6	17,7
CPGE	2,1	2,2	2,4	2,3	2,5	2,7	2,9	2,9	3,0
STS	60,5	59,8	57,9	56,3	58,9	59,3	56,6	56,6	55,6
Autres formations	2,3	2,5	2,8	2,8	3,8	4,1	3,7	4,1	4,3
Ensemble général et technologique									
Université hors IUT	46,4	46,5	45,0	42,5	41,3	42,5	43,1	41,6	41,4
IUT	10,5	10,4	10,3	10,4	10,6	10,6	10,4	10,4	10,3
CPGE	8,4	9,1	9,2	9,4	9,7	9,6	9,4	9,4	9,5
STS	21,8	20,1	19,3	19,4	20,1	19,9	19,8	19,8	19,1
Autres formations	7,2	9,0	8,9	9,4	10,1	10,1	10,0	11,4	11,5
Bac professionnel									
Université hors IUT	6,4	5,9	5,8	5,0	4,7	6,9	6,9	6,6	7,8
IUT	0,5	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9
CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
STS	9,7	15,7	15,5	15,6	17,4	17,7	18,4	18,4	18,8
Autres formations	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,9	1,0
Ensemble tous bacs									
Université hors IUT	39,2	39,1	37,5	35,0	34,0	34,6	35,0	33,8	32,2
IUT	8,7	8,7	8,4	8,4	8,6	8,4	8,3	8,3	7,7
CPGE	6,9	7,4	7,4	7,5	7,8	7,5	7,3	7,3	6,9
STS	19,6	19,3	18,6	18,7	19,6	19,4	19,5	19,5	19,1
Autres formations	6,0	7,5	7,3	7,6	8,2	8,0	7,9	9,1	8,7

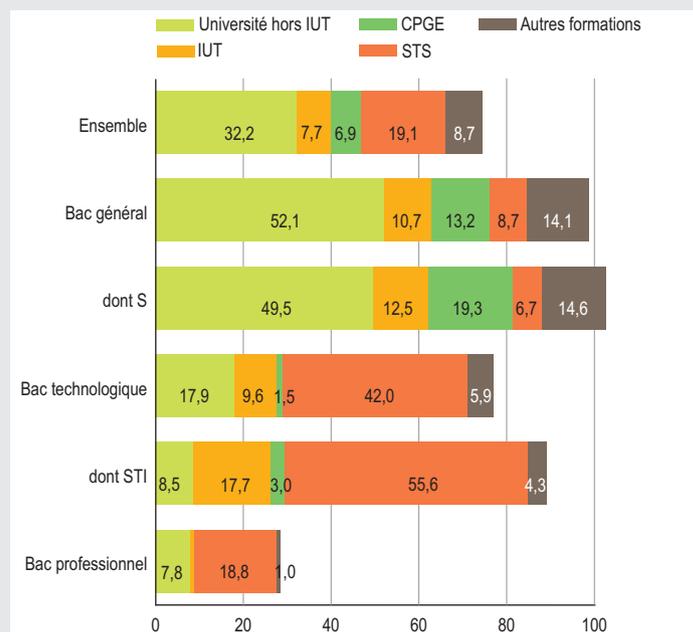
(1) Voir ci-contre.

(2) Calculs à champ constant c'est-à-dire en retirant du champ université (à l'exception des IUT) les nouveaux bacheliers des universités de Nancy I, Nancy II, Metz et de l'INP Lorraine et de les mettre en « Autres formations ».

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES Systèmes d'information SCOLARITE, SISE et SAFRAN (MAAF), enquêtes auprès des autres établissements d'enseignement supérieur.

02 Taux d'inscription immédiate des bacheliers 2011 dans les différentes filières de l'enseignement supérieur

France métropolitaine + DOM



Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES Systèmes d'information SCOLARITE, SISE et SAFRAN (MAAF), Enquêtes auprès des autres établissements d'enseignement supérieur.

03 Poursuite d'études des bacheliers professionnels selon qu'ils étaient ou non en apprentissage en terminale (en %)

France métropolitaine

	scolaires en terminale	apprentis en terminale	ensemble des bacheliers professionnels
Licence	5	1	5
STS	41	33	39
<i>par la voie scolaire</i>	25	1	20
<i>avec un contrat d'apprentissage</i>	8	26	11
<i>avec un contrat de professionnalisation</i>	8	6	8
Autres formations supérieures	4	2	3
Ensemble des poursuites d'études supérieures	50	36	47
<i>par la voie scolaire</i>	33	2	27
<i>en alternance</i>	17	34	20
Formations non supérieures	7	10	8
Non poursuite d'études	43	54	45
<i>Répartition des bacheliers professionnels selon leur origine</i>	82	18	100

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES, panel de bacheliers 2008.

En 2011, les bacheliers généraux représentent 80,7 % des nouveaux bacheliers inscrits en université (hors IUT). Leur part dans les entrants en IUT est stabilisée autour des deux tiers depuis 2002. Les STS recrutent principalement des bacheliers technologiques, mais aussi de plus en plus de bacheliers professionnels.

Les bacheliers généraux sont largement majoritaires parmi les nouveaux entrants dans l'enseignement supérieur, à l'exception des filières STS. Ils représentent 95 % des nouveaux entrants en CPGE et plus de 80 % des nouveaux entrants à l'université hors IUT. En baisse de 1995 à 2000, cette part a connu depuis une légère reprise, pour revenir aux environs de 81 %. (tableau 01).

En STS, ce sont les bacheliers technologiques qui sont majoritaires parmi les nouveaux entrants (50 %). Cependant, leur part connaît une diminution régulière ces dernières années, qui se poursuit à la rentrée 2011 (- 4,9 points par rapport à 2010). Cette baisse est compensée par une forte progression des entrées des bacheliers professionnels (+ 6 points par rapport à 2010). La part des bacheliers professionnels a plus que doublé entre 2002 (12,1 %) et 2011 (27,1 %). Elle dépasse désormais celle des bacheliers généraux.

Dans les « autres formations » (écoles d'ingénieurs indépendantes des universités, écoles de commerce, paramédicales et sociales, etc.), les bacheliers généraux restent très majoritaires (81,2 % des entrants).

À l'université, le profil des nouveaux bacheliers varie selon la filière d'inscription. Les bacheliers scientifiques se concentrent dans les spécialités de la production des IUT, en Sciences et STAPS et dans les formations de santé où ils forment la quasi-totalité des inscrits. Les autres bacheliers généraux se dirigent en Lettres, Sciences humaines, Droit, Sciences économiques et AES, et dans les spécialités des services des IUT. Un tiers des nouveaux bacheliers inscrits en IUT sont titu-

lares d'un baccalauréat technologique, du baccalauréat STG dans les spécialités de service et des autres baccalauréats technologiques pour les spécialités de production (graphique 02). Plus de 13 000 bacheliers professionnels s'inscrivent à l'université, essentiellement en Droit, Sciences économiques, AES ou en Lettres, Sciences humaines, Arts. Ils représentent respectivement 9,6 % et 8,1 % des inscrits dans chacune de ces deux filières.

L'accès à l'enseignement supérieur reste fortement lié à l'origine sociale : parmi les bacheliers 2011 qui s'inscrivent immédiatement dans l'enseignement supérieur, les jeunes issus des catégories sociales les plus favorisées sont surreprésentés. 27,3 % ont des parents cadres supérieurs, enseignants ou exerçant une profession libérale, contre 23 % sur l'ensemble des bacheliers. En 2011, comme en 2002, les enfants de cadres sont proportionnellement deux fois plus nombreux que les enfants d'ouvriers dans les principales filières de l'enseignement supérieur (tableau 03).

La part de nouveaux bacheliers issus des catégories sociales les plus favorisées diffère sensiblement selon les filières : elle est la plus forte dans les CPGE et les disciplines de santé, où les proportions d'enfants de cadres supérieurs, enseignants et professions libérales atteignent respectivement 49 % et 41 %.

En revanche, les filières technologiques courtes, IUT et surtout STS, accueillent davantage d'enfants d'ouvriers et d'employés : ils représentent 31,5 % des nouveaux inscrits en IUT et 37 % en STS, contre moins de 16 % en CPGE.

Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plus d'une filière, les données présentées ici se rapportent (comme pour la fiche précédente), non pas à des individus, mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (inscriptions principales uniquement pour l'université). La pratique des inscriptions multiples, surtout répandue en cursus licence, entre l'université et les classes préparatoires aux grandes écoles concerne les bacheliers généraux, essentiellement les bacheliers scientifiques. En 2011, l'université de Lorraine est devenue « Grand établissement » et ne figure plus dans les effectifs universitaires, à l'exception des IUT. Les autres diplômés de cette université sont répertoriés dans la rubrique « Autres formations » (voir tableau 01).

le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur

10

01 Origine scolaire des nouveaux bacheliers dans les filières du supérieur (en %)

France métropolitaine + DOM

	Université hors IUT		IUT		CPGE		STS		Autres formations (2)	
	2002	2011 (1)	2002	2011	2002	2011	2002	2011	2002	2011
	Bac ES	24,9	25,3	22,0	25,2	12,9	14,6	8,5	9,4	23,1
Bac L	19,9	16,1	2,1	2,2	10,2	9,1	4,8	4,4	13,5	10,7
Bac S	39,1	39,3	43,4	41,3	72,6	71,2	8,7	9,0	42,8	43,1
Bac général	83,9	80,7	67,5	68,7	95,8	94,9	22,0	22,8	79,4	81,2
Bac STI	1,4	1,3	12,9	11,4	2,1	2,1	21,6	14,5	2,5	2,5
Bac STG (3)	8,8	7,8	15,7	13,8	1,6	2,4	34,1	27,0	7,2	6,7
Bac autres techno	3,0	3,5	2,5	3,0	0,5	0,5	10,2	8,6	9,2	6,4
Bac technologique	13,2	12,7	31,2	28,2	4,2	5,1	65,9	50,1	18,9	15,6
Bac professionnel	2,9	6,6	1,3	3,1	0,0	0,0	12,1	27,1	1,7	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) En 2011, l'université de Lorraine devenue grand établissement n'est plus dans le champ université. Seuls les effectifs des IUT de l'université de Lorraine sont restés dans la rubrique IUT, les autres diplômes se retrouvent dans la rubrique « Autres formations ».

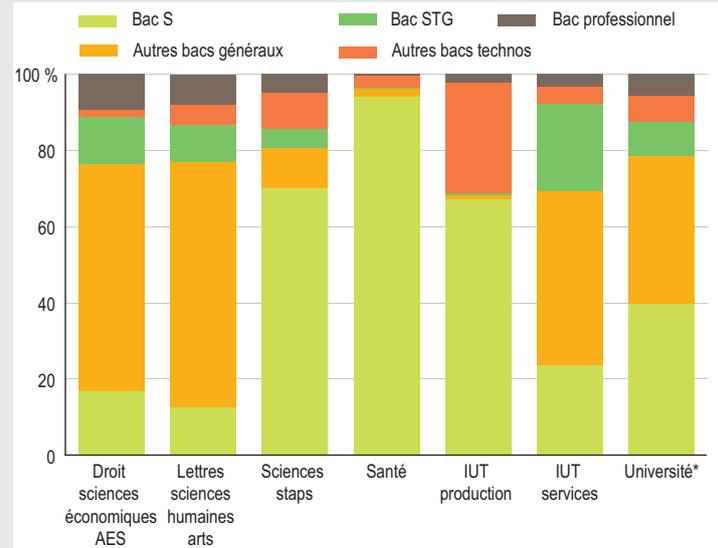
(2) Les « autres formations » correspondent aux écoles d'ingénieurs et formations d'ingénieurs en partenariat non universitaires, établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, vente, comptabilité, notariat, architecture, spécialités diverses), écoles d'arts et de la culture, facultés privées, écoles paramédicales (données 2010-2011) et de formations sociales (données 2010-2011), les diplômes de comptabilité et de gestion (DCG), les classes préparatoires aux études supérieures (CPES).

(3) STT en 2002.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

02 Origine scolaire des nouveaux bacheliers 2011 inscrits en filières universitaires (en %)

France métropolitaine + DOM



* 75 universités + le centre universitaire de formation et de recherche d'Albi (CUFR).

Seuls les effectifs des IUT de l'université de Lorraine sont comptabilisés dans les effectifs universitaires.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

03 Origine sociale des nouveaux bacheliers s'inscrivant dans les principales filières de l'enseignement supérieur en 2011 (en %)

France métropolitaine + DOM

	Université (1)													
	Droit, économie, lettres, sciences et staps		Santé		IUT		Total		CPGE (2)		STS (2)		Principales filières du supérieur	
	2002	2011	2002	2011	2002	2011	2002	2011	2002	2011	2002	2011	2002	2011
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,2	10,1	8,9	10,7	11,2	12,0	9,5	10,5	9,7	10,5	11,1	10,3	9,9	10,5
Professions libérales, cadres, enseignants	30,3	28,2	44,9	41,0	26,1	27,7	30,7	29,8	51,1	49,0	13,9	13,2	28,8	27,3
Professions intermédiaires	17,2	13,8	16,2	13,9	19,8	17,1	17,6	14,4	14,5	12,1	16,6	12,6	17,0	13,7
Employés	16,9	15,6	11,9	12,5	16,7	15,8	16,4	15,2	8,3	9,3	16,9	15,6	15,7	14,7
Ouvriers	13,8	13,9	9,8	10,6	17,2	15,7	14,1	13,8	5,3	6,3	24,0	21,4	15,5	15,1
Retraités, inactifs	9,0	11,5	5,3	7,5	6,3	7,8	8,2	10,2	8,0	6,0	12,8	11,4	9,3	10,1
Indéterminé	3,7	7,0	3,1	3,7	2,8	3,9	3,5	6,0	3,2	6,8	4,7	15,6	3,7	8,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) En 2011, l'université de Lorraine est devenue grand établissement. Ses effectifs ne sont plus comptabilisés dans les effectifs universitaires à l'exception des IUT, mais dans les formations autres que « Université », « CPGE » et « STS », non prises en compte dans ce tableau.

(2) hors ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

annexe

Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur depuis 1960 (en milliers)

France métropolitaine + DOM

	1960	1970	1980	1990	2000	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	1961 (1)	1971 (1)	1981	1991	2001	2008	2009	2010	2011	2011	2012
Universités (disciplines générales et de santé)	214,7	637,0	804,4	1 085,6	1 277,5	1 247,5	1 223,7	1 267,9	1 320,6	1 289,9	1 289,9
Évolution annuelle (%)					0,4	-2,9	(3) -1,3	3,6	4,2	(5) 0,9	
IUT		24,2	53,7	74,3	119,2	116,2	118,1	118,1	116,5	115,7	115,7
Évolution annuelle (%)					1,6	2,2	1,6	0,0	-1,4	(6) -0,6	
STS	(2) 8,0	(2) 26,8	67,9	199,3	238,9	230,9	234,2	240,3	242,2	(7) 246,0	246,0
Évolution annuelle (%)					0,0	1,1	1,4	2,6	0,8	1,6	
CPGE (4)	(2) 21,0	(2) 32,6	40,1	64,4	70,3	78,1	80,0	81,1	79,9	80,4	80,4
Évolution annuelle (%)					-0,8	2,5	2,5	1,4	-1,6	0,7	
Autres établissements et formations	(2) 66,0	(2) 130,0	215	293,4	454,3	558,8	578,2	606,5	560,4	621,0	621,0
Évolution annuelle (%)					4,1	1,6	3,5	4,9	-7,6	(8) 1,4	
Ensemble	309,7	850,6	1 181,1	1 717,1	2 160,3	2 231,5	2 234,2	2 314,0	2 319,6	2 347,8	2 347,8
Évolution annuelle (%)					1,1	-1,0	0,1	3,6	0,2	1,2	

(1) Chiffres France métropolitaine pour 1960-1961 et 1970-1971.

(2) Estimation.

(3) Évolution à champ constant, c'est-à-dire en excluant les étudiants d'IUFM en 2008-2009 et ceux des 17 écoles d'ingénieurs sorties du champ universitaire en 2007-2008. L'évolution entre 2008-2009 et 2007-2008 pour les universités (hors IUT et hors IUFM) est de -1,3 % au lieu de -1,9 %.

(4) Les effectifs d'étudiants en diplôme d'études comptables et financières ont été comptés en CPGE avant 1990 et avec les autres établissements et formations ensuite.

(5) Évolution à champ constant, c'est-à-dire en retirant des effectifs 2010-2011 les étudiants des établissements qui composent l'université de Lorraine, sortie du champ universitaire en 2011-2012.

(6) Y compris IUT de l'université de Lorraine.

(7) Y compris les 275 étudiants de Mayotte, devenu un DOM en 2011.

(8) Évolution à champ constant, c'est-à-dire en rajoutant dans les effectifs 2010-2011 les étudiants des établissements qui composent l'université de Lorraine, entrée dans le champ des grands établissements en 2011-2012.

Évolution du nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

France métropolitaine + DOM

	1990 1991	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012
Universités (y compris IUT)	1 159 937	1 421 719	1 399 177	1 363 750	1 404 376	1 444 583	1 437 104	1 400 387
<i>dont IUFM rattachés aux universités (1)</i>					62 544	58 518		
IUFM non rattachés aux universités (1)		81 565	74 161	70 100	1 493	1 435		
Grands établissements	15 536	25 944	25 776	29 726	31 121	33 187	33 993	87 463
STS (2)	199 333	230 403	228 329	230 877	234 164	240 322	242 247	(8) 246 025
Public MEN	108 262	149 849	147 948	147 305	147 592	149 832	150 771	152 431
Public autres ministères	9 343	12 202	11 826	11 543	11 079	11 388	11 527	11 336
Privé	81 728	68 352	68 555	72 029	75 493	79 102	79 949	82 258
CPGE	64 427	74 790	76 160	78 072	80 003	81 135	79 874	80 411
Public MEN	52 572	61 938	62 904	64 157	66 021	66 652	65 403	66 013
Public autres ministères	1 419	1 708	1 677	1 680	1 694	1 747	1 872	1 785
Privé	10 436	11 144	11 579	12 235	12 288	12 736	12 599	12 613
Formations comptables non universitaires	5 587	7 499	7 430	7 871	8 377	9 076	9 002	8 731
Public MEN	3 951	4 979	4 910	5 151	5 280	5 557	5 645	5 554
Privé	1 636	2 520	2 520	2 720	3 097	3 519	3 357	3 177
Préparations intégrées	3 965	3 058	3 162	3 835	4 066	4 352	4 514	4 621
INP et universités de technologie	11 407	19 853	20 049	15 674	15 011	15 612	16 104	12 643
Formations d'ingénieurs (3)	57 653	108 057	108 846	108 773	114 086	121 398	126 156	131 015
Public MESR	32 786	63 407	62 926	62 143	64 769	71 484	74 201	76 176
Public autres ministères	10 865	17 458	18 420	17 357	16 922	16 234	16 797	17 328
Privé	14 002	27 192	27 500	29 273	32 395	33 680	35 158	37 511
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	46 128	88 437	87 333	95 835	100 609	116 303	121 317	126 698
Établissements privés d'enseignement universitaire	19 971	21 306	21 024	22 225	23 219	26 138	26 567	28 450
Écoles normales d'instituteurs	16 500							
Écoles normales supérieures	2 675	3 191	3 658	3 680	4 122	4 339	4 730	4 815
Écoles juridiques et administratives	7 328	10 477	10 425	8 617	7 707	8 378	8 121	9 088
Écoles supérieures artistiques et culturelles (4)	41 988	64 598	64 531	61 834	61 617	66 479	67 986	67 363
Écoles paramédicales et sociales (5)	74 435	131 654	131 100	134 407	137 165	136 164	137 370	137 370
Autres écoles et formations (6)	7 515	30 692	33 255	34 072	38 242	42 410	42 811	42 424
Ensemble (7)	1 717 060	2 283 267	2 253 832	2 231 495	2 234 162	2 314 116	2 319 627	2 347 807
<i>dont privé</i>	224 063	333 689	336 094	354 820	371 084	400 772	410 962	422 132

(1) À partir de 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique (intégrés en 2010). Depuis 2010-2011, les étudiants en première année d'IUFM doivent s'inscrire en master à l'université (mastérisation). Les stagiaires en année post-master ne sont plus comptabilisés comme étudiants de l'enseignement supérieur.

(2) Y compris post-BTS et DSAA en 1990-1991.

(3) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 8 443 étudiants en 2011.

(4) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.

(5) Données provisoires en 2011-2012 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2010-2011).

(6) Groupe non homogène (écoles vétérinaires, autres écoles dépendant d'autres ministères...).

(7) Ensemble hors double compte des formations d'ingénieurs. En effet, les formations d'ingénieurs des universités, INP, UT et grands établissements ne sont comptabilisées qu'une fois dans le total mais apparaissent deux fois dans ce tableau : une première fois dans le type d'établissement (université, INP et UT, grand établissement) et une seconde fois dans les formations d'ingénieurs publiques du MESR. Elles représentent 39 697 étudiants en 2011.

(8) Y compris 275 étudiants à Mayotte, devenu un DOM en 2011.

annexe

Table des objectifs socio-économiques

Exploration et exploitation de la Terre
Production et exploitation de la mer (non compris les ressources vivantes) Autres programmes d'exploration et d'exploitation de la Terre (hydrologie, prospection minière...)
Exploration et exploitation de l'espace
Infrastructures, construction, génie civil et aménagement du territoire
Surveillance et protection de l'environnement planétaire
Surveillance et protection de l'atmosphère et des climats Autres actions de contrôle et de protection de l'environnement
Production, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie
Production et technologies agricoles (production et exploitation des ressources vivantes y compris celles de la mer)
Production et technologies industrielles
Industries de la communication (télécommunications, électronique, ordinateurs, logiciels) Industries des matériels de transports terrestres et fluviaux Industries des matériels de transports aéronautiques Autres systèmes et technologies des industries extractives et manufacturières y compris les actions concernant la fabrication de produits agroalimentaires
Protection et amélioration de la santé
Services marchands (hors médecine, santé et éducation)
Vie en société, développement social (y compris éducation)
Développement (recherche au service du développement)
Défense
Sécurité globale
Défense et stratégies de défense, sciences, technologies et économies de l'armement Sécurité intérieure, Sécurité civile, Sécurité économique
Avancement général des connaissances
Mathématiques et informatique (programmation uniquement) Sciences physiques Sciences de l'ingénieur (automatique, électronique, électrotechnique, informatique, optique) Autres sciences de l'ingénieur (mécanique, génie des procédés, génie des matériaux, génie civil, thermique, énergétique) Chimie Milieux naturels (terre, océan, atmosphère, espace) Sciences de la vie (sciences agronomiques et alimentaires, biologie et sciences médicales) Sciences sociales (géographie, aménagement de l'espace, économie et gestion, sciences juridiques et politiques, sociologie, démographie, ethnologie, anthropologie) Sciences humaines (philosophie, psychologie, histoire, archéologie, littérature, linguistique, sciences de l'art)

MIRES - Programmes LOLF

n° programme	intitulé	Ministère responsable
Programme 142	Enseignement supérieur et recherches agricoles	Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Programme 150	Formations supérieures et recherche universitaire	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche
Programme 172	Recherche scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche
Programme 186	Recherche culturelle et culture scientifique	Ministère de la Culture et de la Communication
Programme 187	Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources	Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Programme 190	Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de l'aménagement durables	Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Programme 191	Recherche duale (civile et militaire)	Ministère de la Défense
Programme 192	Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	Ministère du Redressement productif
Programme 193	Recherche spatiale	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche
Programme 231	Vie étudiante	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Les objectifs socio-économiques retenus pour l'évaluation de la dépense de R&D en environnement

1 ^{re} étape domaine ENVIRONNEMENT	2 ^e étape domaine ÉNERGIE	3 ^e étape domaine PRODUCTION
<p>objectif Environnement - Surveillance et protection de l'environnement planétaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – surveillance et protection de l'atmosphère et des climats ; – autres actions de surveillance et de protection de l'eau, du sol et du sous-sol, du bruit et de tous les éléments relatifs à la pollution y compris les recherches sur les technologies et produits propres <p>objectif Exploration et exploitation de la Terre et de la mer :</p> <ul style="list-style-type: none"> – production et exploitation de la mer (non compris les ressources vivantes et les recherches sur la pollution des mers) : recherches physiques, chimiques et biologiques de la mer – autres programmes d'exploration et d'exploitation de la Terre : prospection minière, pétrolière et gazière, exploration et exploitation des plateaux immergés, croûte et enveloppe terrestres, hydrologie, recherches générales sur l'atmosphère (hors pollution atmosphérique) et autres recherches concernant l'exploration et l'exploitation de la Terre <p>objectif Milieus naturels : terre, océan, atmosphère, espace</p>	<p>objectif Production, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie. (hors production et distribution de l'énergie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – combustibles fossiles et dérivés, fission nucléaire, fusion nucléaire, gestion des déchets radioactifs y compris les mises hors service, sources d'énergie renouvelables et autres recherches concernant la production, la distribution et l'utilisation rationnelle de l'énergie 	<p>objectif industries des matériels de transports terrestres et fluviaux et industries des matériels de transport aéronautiques (hors espace)</p>

Précisions méthodologiques – Enquête sur les moyens consacrés à la R&D

Les données présentées dans cet ouvrage sont issues des enquêtes menées par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche auprès des entreprises (privées ou publiques) et des administrations sur les moyens qu'elles consacrent à la R&D.

L'enquête auprès des administrations a bénéficié en 2010 de changements méthodologiques : les moyens consacrés à la R&D des ministères et de certains organismes publics ont fait l'objet d'une nouvelle méthode d'évaluation qui a conduit à mieux distinguer leur activité de financeur. Cela implique une révision à la baisse de l'estimation de la DIRD des administrations de l'ordre de 1 Md€ (dont 850 M€ pour la Défense) et des effectifs de 6 000 ETP (dont 3 500 ETP pour la Défense). Cette nouvelle méthodologie adoptée depuis 2010 a été appliquée aux données définitives 2009 de cette publication afin de rendre ces données davantage comparables.

De cela résulte une nouvelle série de données à compter de 2009. Les résultats de cette publication ne sont donc pas comparables à ceux de l'édition 2011 de L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (n°5). Les évolutions entre 2008 et 2009 sont quant à elles fondées sur les résultats 2009 définitifs obtenus selon l'ancienne méthodologie.

niveaux de formation

Nomenclature nationale des niveaux fixée par la Commission statistique nationale de la formation professionnelle et de la promotion sociale

Niveau VI : sorties du premier cycle du second degré (6^e, 5^e, 4^e) et des formations préprofessionnelles en un an (CEP, CPPN, et CPA).

Niveau Vbis : sorties de 3^e générale, de 4^e et 3^e technologiques et des classes du second cycle court avant l'année terminale.

Niveau V : sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale.

Niveau IV : sorties des classes terminales du second cycle long et abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.

Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.)

Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

Classification Internationale Type de l'éducation (en anglais : ISCED)

CITE 1 : enseignement primaire

CITE 2 : enseignement secondaire de premier cycle

CITE 3 : enseignement secondaire de second cycle

CITE 4 : enseignement post-secondaire n'appartenant pas à l'enseignement supérieur (peu développé en France : capacité en Droit, préparation DAEU)

CITE 5 : enseignement supérieur de premier et deuxième cycles

CITE 5A, dit aussi enseignement supérieur de « type universitaire » : préparations des licences et masters (disciplines générales des universités, diplômes d'écoles d'ingénieurs, de commerce, etc.)

CITE 5B : enseignement supérieur finalisé (DUT, BTS, formations paramédicales et sociales, etc.)

CITE 6 : enseignement supérieur de troisième cycle (doctorat de recherche)

Cette classification vise à produire des statistiques comparables dans les différents pays sur l'enseignement et la formation. C'est un accord international, sous l'égide de l'UNESCO. Cette classification permet de répartir en fonction des cycles d'enseignement les effectifs d'étudiants, les flux de diplômés, les finances. Elle est utilisée également pour répartir la population par niveau d'études ; les études prises en compte sont celles couronnées de succès et sanctionnées par un diplôme.

table des sigles et abréviations

ACOSS : Agence centrale des organismes de sécurité sociale.	agronomique pour le développement.
ADEME : Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie.	CITE : Classification internationale type des enseignements (UNESCO).
AERES : Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.	CLCC : Centre de lutte contre cancer.
AES : [Filière] Administrative économique et sociale.	CNAF : Caisse nationale d'allocations familiales.
ALS : Allocation de logement à caractère social.	CNAM : Conservatoire national des arts et métiers.
ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.	CNES : Centre national d'étude spatiale.
ANR : Agence nationale de la recherche.	CNRS : Centre national de la recherche scientifique.
ANRS : Agence nationale de recherche sur le SIDA et les hépatites virales.	CNU : Conseil national des universités.
APL : Aide personnalisée au logement.	COM : Collectivités d'outre-mer.
ASU : Administration scolaire et universitaire.	CPER : Contrat de projet État-Région.
ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche.	CPES : Classe préparatoire aux études supérieures.
ATSS : [Personnels] Administratifs, techniques, de service, de santé et sociaux.	CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles.
AUAIU : Allocation unique d'aide d'urgence.	CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.
BCS : Bourses sur critères sociaux.	CSTB : Centre scientifique et technique du bâtiment.
BEP : Brevet d'études professionnelles.	CTRS : Centre thématique de recherche et de soin.
BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières.	CUFR : Centre universitaire de formation et de recherche.
BTS : Brevet de technicien supérieur.	DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires.
BTS : Brevet de technicien supérieur agricole.	DCG : Diplôme de comptabilité et gestion (ex-DPECF).
CAP : Certificat d'aptitude professionnelle.	DEA : Diplôme d'études approfondies.
CBPRD : Crédit budgétaire public de recherche et développement.	DEG : Droit, économie, gestion.
CEA : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.	DERD : Dépense extérieure de recherche et développement.
CEMAGREF / IRSTEA : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.	DERDE : Dépense extérieure de recherche et développement des entreprises.
CEPA : Classification des activités et dépenses de protection de l'environnement.	DESCF : Diplôme d'études supérieures comptables et financières.
CEPR : contrat de projet État région.	DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.
CEREQ : Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications.	DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées.
CFA : Centre de formation d'apprentis.	DEUG : Diplôme d'études universitaires générales.
CHU : Centre hospitalier universitaire.	DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.
CIFRE : Convention industrielle de formation par la recherche.	DGCL : Direction générale des collectivités locales.
CIR : Crédit d'impôt recherche.	DGESIP : Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle.
CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche	DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire.

DIE : Dépense intérieure d'éducation.
DIEO : [Personnels de] Direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation.
DIRD : Dépense intérieure de recherche et développement.
DIRDA : Dépense intérieure de recherche et développement des administrations.
DIRDE : Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises.
DNB : Diplôme national du brevet.
DNRD : Dépense nationale de recherche et développement.
DNRDA : Dépense nationale de recherche et développement des administrations.
DNRDE : Dépense nationale de recherche et développement des entreprises.
DNTS : Diplôme national de technologie spécialisée.
DOM : Département d'outre-mer.
DRT : Diplôme de recherche technologique.
DSCG : Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.
DUT : Diplôme universitaire de technologie.
ENS : École normale supérieure.
EPA : Établissement public à caractère administratif.
EPCI : Établissement public de coopération intercommunale.
EPSCP : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.
EPIC : Établissement public à caractère industriel et commercial.
EPST : Établissement public à caractère scientifique et technologique.
ES : Économique et social.
ETP : Équivalent temps plein.
EUMETSAT : Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques
FNAU : Fond national d'aide d'urgence.
FSDIE : Fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.
HDR : Habilitation à diriger des recherches.
IAE : Institut d'administration des entreprises.
IEP : Institut d'études politiques.
IFREMER : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

IFSI : Institut de formation en soins infirmiers.
INCA : Institut national du cancer.
INED : Institut national d'études démographiques.
INERIS : Institut national de l'environnement industriel et des risques.
INRETS : Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité.
INP : Institut national polytechnique.
INPI : Institut national de la propriété intellectuelle.
INRA : Institut national de la recherche agronomique.
INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique.
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques.
INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale.
IPEV : Institut polaire français Paul Émile Victor.
IRD : Institut de recherche pour le développement.
IRSN : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.
ISBL : Institution sans but lucratif.
ITER : International Thermonuclear Experimental Reactor.
ITRF : Ingénieurs et personnels techniques de recherche et formation.
IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres.
IUP : Institut universitaire professionnalisé.
IUT : Institut universitaire de technologie.
JEI : Jeune entreprise innovante.
L : Littéraire.
LCPC : Laboratoire central des ponts et chaussées.
LEBM : Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire.
LFI : loi de finance initiale.
LLA : Lettres, langues, arts.
LMD : Licence, master, doctorat.
LNE : Laboratoire national de métrologie et d'essais.
LOLF : Loi organique relative aux lois de finances.
LP : Licence professionnelle.
LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités.
M1 : Master première année.
M2 : Master deuxième année.

table des sigles et abréviations

MAAF : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	statistiques.
MBA : Master of business and administration.	SISE : Système d'information pour le suivi des étudiants.
MCF : Maître de conférences.	ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social (anciennement SMS).
Md€ : Milliard d'euros.	STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
M€ : Million d'euros.	STG : Sciences et technologie de la gestion (anciennement STT).
MEFI : Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.	STI : Sciences et technologies industrielles.
MEN : Ministère de l'éducation nationale.	STIC : Sciences et technologies de l'information et de la communication.
MESR : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.	STS : Section de techniciens supérieurs.
MIRES : Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur.	STT : Sciences et technologies tertiaires.
NABS : Nomenclature pour l'analyse et la comparaison des budgets et des programmes scientifiques.	TOM : Territoire d'outre-mer.
NAF : Nomenclature d'activités française.	UE : Union européenne.
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.	URSSAF : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales.
OEB : Office européen des brevets.	UT : Université de technologie.
ONERA : Office national d'études et de recherches aérospatiales.	USPTO : United States Patent and Trademark Office.
OPCA : Organisme paritaire collecteur agréé.	TSS : Technologies, sciences, santé.
OSEO	VAE : Validation des acquis de l'expérience.
OST : Observatoire des sciences et techniques.	\$PPA : Dollar mesuré en parité de pouvoir d'achat.
OVE : Observatoire de la vie étudiante.	
PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur.	
PCRD : Programme-cadre de recherche et développement.	
PCS : Professions et catégories sociales.	
PIA : Programme Investissements d'avenir.	
PIB : Produit intérieur brut.	
PR : Professeur des universités.	
PREDIT : programme interministériel de recherche et d'innovation dans les transports terrestre.	
PRES : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.	
R&D : Recherche et développement.	
R&T : Recherche, développement et transfert de technologie.	
RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles.	
RTRA : Réseaux thématiques de recherche avancée.	
S : Scientifique.	
SHS : Sciences humaines et sociales.	
SIES : [Sous-direction des] Systèmes d'information et études	

L'Atlas régional des effectifs étudiants 2011-2012

Cette publication constitue un document de base pour une approche territoriale, régionale et nationale de l'enseignement supérieur en France.

Les effectifs d'étudiants sont présentés par formations, établissements et situés sur le territoire.

L'Atlas régional des effectifs étudiants permet aux différents partenaires et acteurs du système d'enseignement supérieur de disposer d'une vision exhaustive commune du paysage de l'enseignement supérieur.

15 €, édition 2012 [à paraître]



**> vous recherchez une
information statistique**
Demandes téléphoniques ou écrites

Centre de documentation
61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Téléphone
01 55 55 73 58
Courriel
Depp.documentation@education.gouv.fr

**> vous désirez consulter les publications
du ministère de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche ou du
ministère de l'Éducation nationale**

sur internet
www.education.gouv.fr
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

**> vous désirez obtenir des
publications du ministère
de l'Enseignement
supérieur et de la
Recherche ou du ministère
de l'Éducation nationale**

Catalogue, achats,
abonnements

DEPP
Département de la
valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Vente : 01 55 55 72 04

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 45 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes
d'information et études statistiques
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05
DEPP/Département de la valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot – 75232 Paris CEDEX 15

16 €

DEPP 005 12 450
ISSN 1962-2546

Dépôt légal
1^{er} trimestre 2013
ISBN 978-2-11-099374-8

